



La Gazette met les gaz sur le secteur de l'info et des sports

## Préambule

### Des salariés mobilisés et une direction aux abonnés absents !

69% des Français ont une bonne image de l'audiovisuel public ! L'étude réalisée par Ipsos BVA début décembre a surpris tout le monde, tant nous nous retrouvons au centre de polémiques qui nous dépassent.

Un sondage qui donne le sourire, aussitôt suivi d'un déballage médiatique : la commission d'enquête sur l'audiovisuel public. L'audition des PDG de FTV et Radio France, des directeurs, des journalistes du service public, soumis au feu nourri des questions orientées et partisanes. Dans quel but ? Jeter le discrédit sur l'audiovisuel public ... jusqu'à l'hallali ?

Dans un tel contexte, comment expliquer que la direction de l'info préfère pratiquer la politique de la chaise vide, expédier des réponses écrites aux représentants des salariés, comme on gère des affaires sans importance... par-dessus la jambe ?

La CGT l'a bien compris, les équipes de FTV doivent être plus que jamais mobilisées et soudées ! Nous avons besoin d'une direction à l'écoute, réactive et qui œuvre au mieux pour le bien de tous les salariés. Rien ne sert d'attiser la haine, à monter les Français les uns contre les autres sur nos antennes ! Le service de l'info du service public mérite mieux. Il doit être rassembleur !

### Parmi les questions de la CGT en décembre :

- L'énième dérapage de l'éditorialiste politique maison désormais en roue libre !
- L'oukaze qui met fin au télétravail des infographistes de la matinale
- La détresse des salariés d'ICI poussés malgré eux vers le travail de nuit
- Un étrange questionnaire adressé aux journalistes sur le recours aux compétences des documentalistes
- Le travail de sape de la plate-forme de vêtement des présentateurs
- Et une fois n'est pas coutume, cette bonne nouvelle pour les équipes de terrain : un prototype de housse de pied de caméra présenté le 16 décembre à la direction des JRI.

Bonne lecture !

# Instance de proximité INFO/SPORT du mardi 16 décembre 2025

## Étaient présent-e-s :

- Représentants de proximité : Cécile LARONCE (CGT), Anne GUILLEE (SNJ), Kamel FOUNAS (CGC), Christophe KENCK (FO), Stéphanie DESJARS (FO)
- Président de l'instance : Frédéric DEBAINS (RH info et sports)
- Représentante de la DRM : Muriel BAJARD (RRH)
- Représentante de la direction du Dialogue social : Maria BIVIC

Un nouveau secrétaire de l'instance a été élu : Ben BARNIER, avec 3 voix pour (FO et CGC) et 2 absentions (CGT et SNJ).

## Missions

Aucune mission réalisée par les rédactions F2 + F3 + Sports + franceinfo TV et .fr entre la dernière réunion de l'IP et celle de ce jour, dont le transport et l'hébergement n'ont pas été pris en charge par leurs directions respectives.

Aucun reportage pour France 2 + France 3 + franceinfo TV, entre la dernière réunion de l'IP et celle de ce jour pour lesquels un·e JRI a réalisé un montage.

## franceinfo TV

- Enième dérapage de l'éditorialiste politique

Les dérapages continuent sur Franceinfo TV. Ils nuisent à son image et c'est regrettable pour toutes les équipes qui travaillent sérieusement en respectant les téléspectateurs. Que pense la direction de l'information des propos tenus à l'antenne le 3 décembre par Nathalie Saint-Cricq qui, face au député communiste Alexis Corbière, a fait un lien entre l'antisémitisme et le vote musulman ?

La direction a-t-elle reçu l'éditorialiste pour lui demander de s'expliquer ? A-t-elle été sanctionnée ? La direction compte-t-elle laisser cette journaliste à l'antenne ?

**La direction estime** que cette question relève de la commission de déontologie et qu'elle n'a pas sa place dans ce type d'instance.

**Les RP alertent** sur le malaise en interne créé par cette séquence déplorable. La direction peut bien botter en touche, rien n'effacera le discrédit jeté sur toute la rédaction ce jour-là.

- Infographistes : Fin du télétravail en matinale et frais de taxi qui explosent

Fin novembre, 7 infographistes de franceinfo ont appris qu'il ne leur serait plus possible de faire du télétravail en matinale. Pourquoi cette dénonciation unilatérale ?

Les RP soulignent qu'elle entraîne des répercussions sur leur santé au travail mais aussi sur leur vie personnelle.

Elle engendre également des répercussions pour les finances de France Télévisions, puisque des simulations de frais de taxi faites sur les rotations de 5 salariés chiffrent à près de 2.000€ rien que pour le mois de janvier.

Curieuse décision après que le rapport de la Cour des Comptes a dénoncé les frais de taxi à FTV et invitait à leur diminution. Au moment aussi où les médias Bolloré profitent de la Commission parlementaire sur l'audiovisuel public pour dénoncer la « *gabegie du service public* ». FTV cherche-t-elle les bâtons pour se faire battre ?

Il serait catastrophique que cette décision vienne à se savoir, d'autant que la raison donnée aux salariés pour la suppression a été la suivante : « *rassurer les journalistes* ».

Les RP réclament que la direction revienne sur sa décision pour que les infographistes de la matinale puissent retrouver leur télétravail.

**La direction évoque** un problème de fonctionnement sur cette vacation en télétravail et juge le système inopérant. La direction explique que des alertes ont été faites pendant 6 mois pour essayer d'améliorer la communication avec les deskeurs. Elle reconnaît qu'il manque un encadrant sur cette vacation pour coordonner le travail des infographistes. La direction insiste sur le fait qu'elle est en droit de revenir sur le télétravail, de dénoncer l'avenant dans un délai d'un mois, ce qu'elle a fait le 20 novembre dernier.

**Les RP font remarquer** que cette décision est brutale, unilatérale, que les principaux intéressés n'ont même pas été consultés au préalable. Pourquoi ne pas planifier un encadrant sur la vacation ?

La direction martèle que le télétravail n'a pas toujours existé, l'accord le permettant n'existe que depuis 5 ans. Ce n'est pas un droit absolu.

Les RP plaident pour la bonne marche du service infographie en matinale avec la planification d'un encadrant pour conserver le télétravail. Est-ce que la direction de l'information connaît l'article 1.1.3 de l'accord télétravail ? Quand les avenants ont été signés, est-ce qu'*« une réunion [a été] organisée par le manager afin d'informer les collaborateurs de la mise en place de cette organisation du travail et d'identifier les difficultés éventuelles à résoudre »* ? *« En cas de réponse négative [...] il est important de favoriser un dialogue permettant de concilier l'intérêt du service et les attentes du salarié. Si la situation le nécessite, un point sera fait avec les représentants du personnel en Instance de proximité [...]. »* Cela a-t-il été fait ?

- Prêt de vêtements aux présentateurs : le travail de sape continue !

Les salariés de franceinfo TV n'ont pas été satisfaits de la réponse de la direction en novembre dernier concernant leur alerte sur la multitude de problèmes rencontrés quant au prêt de vêtements par la plateforme One More.

Ils se demandent bien pourquoi la direction s'entête à vouloir travailler avec cette plateforme, alors que cette collaboration est un échec ? Tout dysfonctionne et le système ne correspond pas aux besoins des présentateurs : tailles indisponibles, choix restreint, trop grands, trop petits, inadaptés à l'antenne, tachés, commandes non reçues... !

**Les RP réclament** à la direction de souscrire à la demande des salariés de mettre fin à ce contrat et revenir au versement d'une prime (même soumise à cotisation sociale et fiscale) pour qu'ils puissent enfin s'acheter des tenues à leur goût et appropriées à l'antenne.

**La direction explique** qu'elle a passé un contrat d'un an avec la société One More, et qu'elle est en contact régulier avec elle afin d'améliorer le fonctionnement de la plateforme ; le temps de délai de récupération des vêtements prêtés aux présentateurs s'est amélioré. La 6<sup>e</sup> livraison vient d'être opérée. Environ 4.500 vêtements ont été livrés depuis la mise en place de ce marché. Des solutions ont été trouvées pour répondre aux besoins spécifiques. La direction établira un bilan à l'issue de la première année du contrat.

## Rédaction nationale

- 20H semaine : le canular plaide pour une meilleure prise en compte des propositions de reportage

Ce canular dans le 20H fait la démonstration qu'on atteint les limites de l'exercice. Qui a commandé ce sujet ? Un tel propos caricatural valait-il un format dossier dans le 20H en se focalisant sur un seul personnage sans vérifier s'il est en lien ou non avec une association de distribution d'aide alimentaire ? Faut-il avoir recours à un appel à témoin pour la préparation d'un reportage, avec les risques que cela comporte, notamment dans le cadre d'un travail réalisé dans l'urgence ? Le service juridique a-t-il été saisi ? France Télévisions peut-elle se retourner contre le faux témoin ? Une façon de dissuader d'autres auteurs de canular.

Pour rappel, l'humoriste incarne dans le reportage un homme au chômage qui, grâce à des bons d'achat, économise 30€ par mois en passant son temps à collectionner les remises. Un beau sujet de scénario à l'humour grinçant, dans la lignée du « Père Noël est une ordure » !

Aujourd'hui, à la rédaction nationale, les journalistes de terrain font des propositions de reportage qui finissent majoritairement dans la poubelle. Or ces propositions s'appuient sur les témoignages vérifiés de personnes qui ont une vraie existence et un engagement solide dans leur domaine, par exemple auprès des plus démunis avec des ressorts de solidarité, et d'entraide. Et c'est par l'indifférence que les rédacteurs en chef et la direction de l'info traitent ces propositions.

Quand la direction de l'information va-t-elle se décider à faire exister à nouveau les propositions de reportages des journalistes de terrain à l'antenne ?

**La direction répond** que c'est l'édition qui a commandé ce sujet. Ce travail n'a pas été réalisé dans l'urgence. Nous sommes face à un acte malveillant qui relevait du piège et qui au regard des précautions prises par les journalistes était relativement imparable, sauf à demander une pièce d'identité à la personne interviewée, ce que nous ferons désormais. Selon elle, le propos n'avait rien de caricatural, il y a des gens qui collectent un maximum de coupons compte tenu de leurs difficultés à acheter à manger. Et ce n'est d'ailleurs pas la première fois qu'un tel sujet est fait sur notre antenne. Ce monsieur disposait de beaucoup d'applications d'aide alimentaire. Quant au recours aux appels à témoins, il est pratiqué par la plupart des rédactions. La direction assure avoir reçu des messages de soutien de confrères. Le service juridique a été saisi et la direction estime peu probable que FTV gagne en justice contre un humoriste.

Par ailleurs, la direction assure que chaque semaine de nombreuses propositions émanant des journalistes de la rédaction sont retenues en conférence de prévisions.

**Les RP alertent** : ce n'est pas qu'un ressenti, les propositions ne sont pas prises, elles vont même disparaître de l'antenne avec la fin des éditions de la 3.

- Bonjour, contrôle d'identité s'il vous plaît !

Jeudi 4 décembre, suite au canular dans le 20H, le directeur de l'info a adressé un mail ayant pour objet « Note de service - Précautions à prendre en cas de recours à l'appel à témoins. » La note est cosignée par Pascal Doucet-Bon, président de la commission déontologie à FTV.

Les RP souhaitent faire part de leur désapprobation face à la règle n°1 : « *Il est impératif de demander au témoin trouvé via un appel à témoin de prouver, lors du rendez-vous (ou avant), son identité en produisant une pièce d'identité avec photo. En cas de refus ou d'impossibilité, annulez ou interrompez le tournage.* »

Il est évident que la direction semble oublier qu'elle s'adresse à des journalistes et non à des policiers, gendarmes ou douaniers. Pour rappel en France, seuls les OPJ (officiers de police judiciaire) sont habilités à procéder à des vérifications d'identité.

Nous rappelons que la double vérification de l'information est l'une des règles de base du journalisme et qu'il faut y veiller. En cas de doute persistant, c'est au journaliste, et à lui seul, d'évaluer s'il est possible ou non de procéder à une vérification de pièce d'identité. Ce genre de décision se prend au cas par cas.

**Selon la direction** les journalistes n'ont eu aucun doute sur ce personnage tant le canular était bien ficelé. D'où le recours au contrôle d'identité qui paraît être le dernier élément à 100% fiable.

**Les RP font remarquer** qu'il va être difficile d'opérer un contrôle d'identité auprès de femmes et d'hommes qui acceptent gentiment le principe d'un reportage.

- ICI : quel avenir pour les salariés ?

Fin prévue le 26 janvier pour la fabrication d'ICI 12-13 et 19-20 à la rédaction nationale : tous les salariés concernés ont-ils eu des entretiens pour leur avenir ? Tous ont-ils une perspective d'affectation ? Suite à la réorganisation d'IV3, les salariés ont-ils obtenu une nouvelle affectation ?

**La direction avait** pris l'engagement de recevoir tous les salariés, soit une trentaine de personnes. Le but selon la direction est de retrouver un poste à tout le monde. C'est juste une obligation légale.

Hormis quelques cas particuliers, tous les salariés d'ICI ont eu un ou plusieurs entretiens et des perspectives d'affectation au moins données à l'oral. Certains ont refusé les propositions orales qui leur ont été faites. On leur cherche une nouvelle solution.

Pour IV3, tout le monde a reçu une proposition pour une nouvelle affectation, sauf pour une personne en arrêt maladie. 2 rédacteurs en chef adjoints d'IV3 deviennent rédacteurs en chef. Ils resteront à Paris pour superviser le hub info Paris. L'un s'occupera des prévisions, l'autre de la partie régulation. Pas de changement pour une assistante qui était en télétravail.

Côté coordination, 5 personnes vont rejoindre le bureau des régions, 3 le pôle image (EVN et révélateurs), et 1 autre personne est en attente et doit rencontrer franceinfo.fr.

Côté régulation, 5 personnes vont rejoindre le hub info, c'est-à-dire le bureau parisien de Vaise. Les salariés de Vaise vont récupérer les tournages faits à Paris.

Deux encadrants sont en attente formelle de postes.

Deux rédacteurs vont continuer à faire du reportage pour le hub info Paris et seront formés à travailler aussi sur les plateaux.

#### En ce qui concerne la structure de pilotage ICI :

- 2 assistantes ont reçu des propositions écrites de postes. Elles vont faire des tests avant de donner leur réponse
- Le rédacteur en chef va obtenir un poste en cours de définition.

Parmi les 3 rédacteurs chefs adjoints de cette structure : 2 ont reçu des propositions écrites. Pour eux tout semble convenir. Le 3<sup>e</sup> a été reçu à plusieurs reprises ; il a décliné plusieurs propositions orales.

3 chefs d'édition : pour le 1<sup>er</sup> deux propositions écrites dont une pour un poste sur franceinfo, en attente de réponse. Le 2<sup>e</sup> sera en test à Télématin. La 3<sup>e</sup> réfléchit à rejoindre DOPOM (ex-Malakoff).

Il reste deux responsables d'édition : des rendez-vous sont en cours pour des échanges, il n'y a pas encore d'accord conclusif.

**Les RP s'interrogent** sur les changements des conditions de travail et de rémunération des salariés.

**La direction précise** que les coordinatrices disposent d'une organisation du temps de travail sur 4 jours, et qu'elle leur demande d'y renoncer, et il n'y aura plus qu'une journée de télétravail par semaine. La direction assure que personne ne perdra de salaire, sauf si c'est lié à des éléments variables.

Inadmissible pour les RP qui ont insisté : il faut compenser ces pertes d'éléments variables de salaire pour les PTA.

- Médiathèque : conséquences de la fin d'ICI ?

L'arrêt des éditions de la 3 est prévu de longue date, pourtant les décisions tardent à être annoncées. Les documentalistes ne savent toujours pas si la médiathèque conservera certaines activités : indexation des JT, recherches pour les sujets ? Autant de questions toujours sans réponse et qui pourtant auront des répercussions sur l'organisation du service !

**La direction affirme** que les sujets produits par FTR sont soit des sujets franceinfo, soit des sujets France 2 avec parfois des « reboutiquages ». Les sujets FTR ne sont pas indexés actuellement.

A l'issue d'un point qui a été fait avec l'Ina, ces derniers n'ont pas demandé l'indexation des sujets FTR. Ils récupéreront les sujets soit via F2, soit via F3 comme c'est déjà le cas actuellement.

FTR aura un accès aux photos libres de droit. En cas d'utilisation d'un sujet comprenant des éléments achetés, FTR assurera le suivi des droits photos.

- ICI : quelle formation pour les infographistes ?

L'arrêt des éditions de la 3 a été annoncé aux équipes pour le 26 janvier 2026. Quels impacts cela aura-t-il sur l'emploi des infographistes travaillant exclusivement sur ces éditions, sachant que ces derniers ne sont pas ou peu formés à la 3D qui est utilisée à la 2 ?

**La direction indique** qu'un seul intermittent travaillait sur les éditions ICI et pour PIDF. Il est prévu qu'il travaille sur l'actu PIDF et pour franceinfo. Un accompagnement et une formation en doublure vont lui être proposés. Il pourra continuer sur l'actu PIDF, la prod PIDF et sur franceinfo.

Quant aux deux statutaires, ils vont rester sur des prod PIDF.

- Frais de taxi dès potron-minet

Concernant le remboursement des déplacements en taxi, quelle est la règle pour les journalistes qui rejoignent une gare ou un aéroport pour un tournage en région où ils doivent retrouver une équipe de tournage ?

**La direction demande** de se référer à la note du 22 septembre 2023. Elle rappelle les règles signées par la DRH et la direction de la Gestion, Production et Moyens. Extraits : *Le recours à un taxi est autorisé entre 22h et 6h30.*

*Déplacement en cours de mission si absence de véhicule de location et inadaptation des transports en commun.*

*Déplacement vers un lieu de tournage situé dans une zone de stationnement difficile.*

*Urgence avérée et justifiée en lien avec la santé des salariés (sur autorisation expresse et préalable du supérieur hiérarchique ou du service médical).*

*Les trajets domicile-travail ne sont pas pris en charge hormis dans le cas de l'anticipation d'un départ en mission avec transport de matériel volumineux ou lourd (nécessite l'accord préalable écrit du supérieur hiérarchique).*

Jean Copsidas effectue un contrôle régulier de la régularité des courses. Un contrôle est en cours et des demandes par mail sont adressées à des salariés pour éclaircissements, et éventuellement demandes de remboursement.

## Sport

- *TLS devient Stade 2 sur la 3 !*

Y aura-t-il une communication pour cette nouvelle formule et le nouveau nom de l'émission ? Quel est le calendrier pour le déménagement de TLS vers un nouveau plateau ? Quelles seront les conséquences sur l'éditorial de l'émission ?

**La direction des sports a lancé** au mois de janvier 2025 ce projet et a décidé de regrouper sous une bannière commune Stade 2 et tous les rendez-vous quotidiens hebdomadaires, pour renforcer la visibilité des émissions. L'ancien studio photo situé au rez-de-chaussée utilisé pour le JT météo climat servira aussi à Stade 2. Il bénéficiera de nouvelles caméras pour mettre en valeur le décor virtuel. Les émissions seront fabriquées depuis la régie 4. Le premier numéro sera diffusé le 5 janvier.

## DRM

- *Documentalistes : pôle enquête et reportage, service société... un questionnaire qui interroge !*

Ce court mail pour vous prévenir que je fais circuler auprès des journalistes du service un questionnaire sur la façon dont ils utilisent les outils de documentation. A quel moment ils font appel à vous par exemple, qu'est-ce qu'ils recherchent par eux-mêmes.

Ce travail est effectué à la demande de la direction de l'information et je comprends que ça se combine avec un travail que vous faites aussi dans votre service.

Nous compilerons les réponses pour en faire une synthèse que nous communiquerons au groupe de travail.

Mais je voulais vous prévenir car il est possible que les journalistes du service vous en parlent. Et je suis à votre disposition pour en parler également bien sûr.

Merci de transmettre à vos collègues qui passent dans le service.

Bonne journée.

Etienne

Les RP réclament des précisions sur ce questionnaire. Pourquoi ces questions ? Dans quel but ? Qui en est le commanditaire ? A quel groupe de travail est-il fait allusion dans le mail ?

**La direction de l'info a commandé ce questionnaire.** Il découle d'un déroulé d'ateliers mis en place pour obtenir une photographie des outils mis à disposition de la rédaction : Newsboard, OpenMedia, webspace, iredac.

Il s'agit des ateliers qui ont eu lieu avec les documentalistes de la Médiathèque au printemps dernier.

Selon la direction, certains outils pourraient être utilisés par les journalistes. Le but c'est d'optimiser les services en listant ce que les journalistes seraient capables de faire par eux-mêmes. Les documentalistes seraient sollicités pour les seules tâches à valeur ajoutée. Les journalistes devront être autonomes pour effectuer les recherches simples. La direction insiste : ce questionnaire vise à « alléger » le recours aux documentalistes. C'est un état des lieux des pratiques. L'idée de ce mail est de bien définir un cadre. Il n'existe pas de plan caché de suppression du métier de documentaliste.

**Les RP mettent en avant** qu'avec l'arrivée de l'IA il est permis d'en douter, et insistent sur l'inquiétude des documentalistes. Par ailleurs les RP indiquent que les journalistes ont déjà beaucoup de tâches à assumer qui ne relèvent plus de leur cœur de métier. Les journalistes ont besoin des documentalistes au quotidien, et surtout ils ne seront pas capables comme les documentalistes de gérer les droits, et de prendre en compte les restrictions de droits à l'image.

- Médiathèque : les recrutements c'est pour quand ?

A deux reprises la Médiathèque a dû avoir recours à 31 vacations d'intermittents dans la semaine pour pouvoir assurer ses missions. Quand les postes vacants (retraite et changement de service) seront ils mis en consultation ?

**La direction affirme** attendre les arbitrages budgétaires. Les futurs postes vacants seront aux aussi gelés. Il y en aurait au moins un en mai.

- SOS roulettes

Les études sur les sacs à roulettes pour les pieds des caméras ont-elles ressurgi ? L'entreprise italienne Zebra présentera-t-elle un jour son prototype ? Aurons-nous des roulettes en début d'année 2026 pour soulager notre dos ?

**Une bonne nouvelle pour la fin ! La direction nous informe** que le mardi 16 décembre, un prototype a été présenté au sein du magasin par l'entreprise Zebra. Voici la photo de la merveille !



**En cas de besoin vous pouvez contacter vos élu es Représentants de proximité**

Famille Information et Sports	<u>Cécile LARONCE</u>
Famille Production, Fabrication et Technologie	<u>Arnaud HUDELOT</u> et <u>Florent LE RESTE</u>
Famille Communication, Marketing et Études	<u>Isabelle BILLET</u> et <u>Pascal VOISIN</u>

Paris, le 24 décembre 2025